



20/06/2023 Bernard DONADIO

NOTE D'INFORMATIONS aux Adhérents

JUIN 2023

N° 104

<https://canenv.fr/>



Sommaire :

Actions du CAN : Bilan LOTI de la L2 : La SRL2 sollicite le CAN ; Météo de l'Air : AtmoSud sollicite le CAN ; SRL2 : retour sur nos observations émises en CSEE (22/02-23) ; Adhésion : Le CIQ de La Fourragère nous rejoint ; Salignac (04) : pollution par une scierie, réunion sur site le 15/06/23 ; St Jean de Valerisclé (30) : Combustion du terril qui s'étend

Revue de presse : Europe 1 : les capteurs MODULAIR et NEBULAIR ; Marsactu : le bruit à Marseille

Informations diverses : Pollution par les plastiques : les enjeux de la conférence de Paris ; ZFE(m) : les Français disent non ; Santé : Le Plan Régional Santé Environnement ; Nouveaux pesticides : vaporiser des petits bouts de code génétique

LES ACTIONS DU CAN ENVIRONNEMENT

BILAN LOTI SUR LA L2 : LA SRL2 SOLLICITE LE CAN



La législation prévoit qu'un bilan environnemental soit effectué lors de toute nouvelle infrastructure routière. Ce bilan LOTI (Loi d'Orientation des Transports Intérieurs) se fait en 2 temps :

- un bilan intermédiaire, réalisé dans l'année qui suit la mise en service (pour le cas de la L2, il aura fallu tout l'acharnement du CAN, y compris avec un recours judiciaire pour qu'il soit présenté en juillet 2022 (au lieu donc de décembre 2019). Nous avons émis de fortes réserves sur la présentation qui en a été faite, et une bonne part de nos observations ont été prises en compte.
- Un bilan qui doit se faire entre 3 et 5 années après la mise en service. De nouvelles mesures devront être réalisées

d'ici l'automne 2023. Les premières mesures auront lieu mi-juin. La SRL2 nous demande de l'aider dans sa recherche de riverains susceptibles d'accueillir les appareils de mesures.

Nous faisons donc un appel à des riverains de la L2 qui accepteraient la pose de cet appareil durant 24 h.

MÉTÉO DE L'AIR (MDA) : ATMOSUD SOLLICITE LE CAN

AtmoSud a repris notre proposition d'utiliser le matériel installé dans la pharmacie de Frais Vallon. Arrivé au bout des financements (ARS et Région), le projet d'informer les citoyens au moyen d'une Météo de l'Air localisée aurait pu s'arrêter. AtmoSud a fait le point sur la possible utilisation de la télé de Frais Vallon pour rendre la MDA disponible sur d'autres pharmacies et est ok sur le principe. Comme pour Frais Vallon, AtmoSud va avoir besoin du soutien du CAN pour prolonger ce projet.

Voilà ce qui est proposé :

- 6 mois par pharmacie
- AtmoSud produit le matériel (TV, Raspberry) et le contenu (MDA mis à jour)
- Le CAN participe en proposant des pharmacies qui sont intéressées et connectées et pour déplacer et installer le matériel dans les pharmacies.



Site AtmoSud

SRL2 : RÉÉCRITURE DU BILAN LOTI INTÉRMEDIAIRE SUITE À NOS OBSERVATIONS



Photo René B - CAN Environnement

Le 22 mai, se tient une réunion en présence de la SRL2, la DREAL, AtmoSud, le CAN, FNE13 et la Fédération des CIQ du 14°. Pour rappel, ces 3 associations ont fait remonter 5 dossiers d'observations négatives (**Air – Bruit – Trafic – Aménagements Paysagers – Innovations**) au Préfet au sujet du Bilan Loti Intermédiaires tel que présenté lors du CSEE (Comité de Suivi des Engagements de l'Etat) du 08/07/22 (tenu après presque 3 ans de retard, après recours administratif et judiciaires des 3 associations).

Nous demandons des éclaircissements :

- La L2 a ouvert dans son intégralité le 25/10/2018 – et non le 25/10/2019, comme indiqué dans le compte rendu officiel de la réunion du 22/05. De même, la station Kaddouz n'a pas été implantée en 2018 :

De juin 2016 à juin 2017, cette station a été implantée dans le secteur de La Fourragère, à environ 30 m de la rocade L2 et à proximité d'une tête de tunnel (station mobile La Fourragère),

Depuis juin 2017, cette station a été déplacée à proximité du boulevard Kaddouz au niveau de la tête de tunnel Montolivet sud (station mobile Kaddouz). Pour rappel, le CAN a milité pour cette station dès 2013 !

- Des écarts importants apparaissent à la lecture de ce rapport. Extrait : « *La différence la plus notable entre les études se situe au niveau du quartier de la Fourragère où les concentrations estimées par GINGER BURGEAP sont de 22 à 23 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ tandis qu'elles ont été estimées entre 28 et 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ dans l'étude d'AtmoSud. AtmoSud a classé la zone en 2019 comme zone dégradée.* »

Le CAN considère donc que seules les mesures prises par AtmoSud doivent être prises en compte, en raison de l'année analysée (2019 et non 2020) et de la durée des mesures (2 fois un mois et non 2 fois 15 jours)

- Benzène : l'école maternelle de la Rose Frais Vallon et le théâtre du Merlan présentent une concentration égale à l'objectif de qualité (valeur 2), mais aucune mesure n'a été réalisée en 2020. Des mesures seront réalisées dans le cadre du bilan à 5 ans.

ADHÉSION DU CIQ DE LA FOURRAGÈRE

Le CIQ de La Fourragère a décidé de nous rejoindre afin que son action pour limiter les nuisances liées à la circulation sur la L2 soient également portées par le CAN, et par affiliation par FNE13.

Ce quartier rencontre les mêmes problèmes de bruit et de pollution de l'air que l'ensemble des riverains de la L2.

Mais, depuis l'installation de tôles métalliques servant de murs anti-bruit de protection du collège Germaine Tillon, le bruit de l'autoroute est renvoyé de l'autre côté. C'est cette même problématique qui a été mise en avant par Mme GHALI pour favoriser la mise en place d'un démonstrateur dans le projet CANOPÉE et ENCORBELLEMENTS de la Ville de Marseille.



La Mairie du 11°/12° avait fait la proposition de création d'un merlon (butte de terre) anti-bruit, végétalisé. Cette proposition a disparu des radars. La CAN va aider le CIQ dans l'écriture d'un projet de canopée, comme il l'a fait avec les CIQ du Canet Gare Arnavaux, celui d'ArenC La Vilette et celui de La Pomme (lieu également retenu pour un démonstrateur).

SALIGNAC (04) : RÉUNION SUR SITE



Le village de Salignac subi 20 ans les pollutions illégales Air, Bruit et Sol générées par la Société Alpine des Bois et cela malgré que toutes les autorités en soient informés y compris la Sous-Préfecture de Forcalquier qui propose une solution qui ne parvient à se mettre en place en raison d'une opposition de la communauté de communes d'Aubignosc.

Peu d'associations sont aussi combattives que le CAN et FNE13 (dont ce n'est pas le département de compétence) et donc les riverains désespérés ont été orientés vers le CAN en raison de ses engagements pour le respect des législations Air et Bruit. C'est ainsi que 15 habitants ont demandé à être accompagnés par le CAN

Le 15 Juin 2023 se tenait une rencontre des associations FNE en PACA à Saint Auban situé à 10 km de Salignac

Le Président du CAN et de FNE13, requis par une réunion plénière électorale du CESC du PNCaI (Parc National des Calanques) ne pouvait être présent, Richard Hardouin qui y a été élu Président, a confié la mission au Délégué Juridique FNE13 de se rendre sur site avec le responsable Territorial AtmoSud et véhiculé de deux membres locaux du CAN ; visite qu'il a résumé par ses mots « De la grande délinquance ! Y a du boulot ! ». Il est probable que FNE04 ayant rencontré deux membres du CAN le 15, s'apprête à agir localement ce qui confortera les actions engagées par le CAN

Activité en pleine zone résidentielle et de loisirs, sur un terrain et autour d'un bâtiment non prévu à cet effet, d'activités de coupe de bois et de métaux (bruit, poussières, ...) ; circulation d'engins de 45 tonnes sur des voiries non prévues à cet effet, maintien fréquent de moteurs polluants en fonctionnement, débouchés sur la route départementale en dépit d'interdiction, dégradation de voirie, de clôtures ..., ne sont que quelques exemples d'atteintes à la loi constatées sur place.

ST JEAN DE VALERISCLE (30) : LA COMBUSTION S'ÉTEND

Le vendredi 9 juin a eu lieu une réunion d'informations, à l'initiative de la sous-préfecture d'Alès, à la mairie de St Jean de Valeriscle. Le CAN a prêté des capteurs, déclenchant ainsi, avec une plainte d'un riverain, l'intervention des autorités et la publications d'arrêtés préfectoraux et municipaux enjoignant l'entreprise à contenir la combustion latente du terril sur le terrain qu'elle occupe. Mais, une des tranchées a été rebouchée avec des matériaux non conformes, ce qui a entraîné son extension.



- la tranchée a été rebouchée, l'entrepreneur est descendu au niveau de la rivière et a rebouché avec des matériaux adaptés (contrôle de la DREAL)
- 4 forages supplémentaires ont été ajoutés comme prévu
- les mesures de température semblent normales sauf pour le forage ft4 où il semblerait que la température soit un peu élevée (50 à 60°). C'est le point inquiétant à surveiller de près

Le sous-préfet a demandé à l'ARS de se renseigner sur les seuils légaux et les modes de mesures afin de pouvoir lancer des contrôles, suite à des demandes concernant de fortes odeurs et aux signalements d'atteintes à la santé de plusieurs riverains.

Un merlon antibruit comme avant l'incendie a été demandé afin de limiter les nuisances sonores. Réponse positive de l'entreprise.

PARTIE INFORMATIVE

POLLUTION PAR LES PLASTIQUES : LES ENJEUX DE LA CONFÉRENCE DE PARIS



De l'atmosphère aux tréfonds océaniques, la pollution plastique inonde la planète. Les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU) sont alarmantes : d'ici dix ans, la production de plastique devrait concourir à hauteur de 17 % aux émissions de gaz à effets de serre. Autrement dit, bien plus que celles du secteur aérien, qui polarise pourtant tous les regards.

Objectif des négociations : établir un traité international visant à mettre un terme à la production et l'utilisation effrénées de plastiques. Et ce, d'ici la fin de l'année 2024

[Article complet sur Reporterre](#)

Lors du deuxième cycle de négociations de l'accord des Nations unies sur les plastiques à Paris, près de 170 pays se sont mis d'accord pour présenter un projet d'accord juridiquement contraignant d'ici la prochaine conférence au Kenya. C'est ce qu'ont annoncé les Nations unies samedi à la fin de la réunion.

Pour les défenseurs de l'environnement, cela ne va pas assez loin. "Au final, ils n'ont pu se mettre d'accord que sur un compromis minimal, toutes les négociations difficiles sur le fond ont été une nouvelle fois reportées après d'interminables tactiques de retardement du lobby du plastique", a déclaré Viola Wohlgemuth, experte en protection des ressources chez Greenpeace. L'Arabie saoudite, la Chine et les Etats-Unis, en particulier, ont tout fait, avec l'industrie pétrochimique, pour saper un accord mondial efficace.

[Article complet sur le site Zone Bourse](#)

ZFE(m) : LES FRANÇAIS DISENT NON

Jamais une consultation sénatoriale auprès des citoyens n'avait recueilli autant d'avis.

C'est un « non » presque unanime. La mise en place de zones à faibles émissions ([ZFE](#)) pour lutter contre la pollution de l'air dans les grandes agglomérations rencontre une forte opposition de la population.

« Ce succès, entre guillemets, témoigne des nombreuses inquiétudes que ce dispositif génère chez les Français, même s'il s'agit d'une consultation basée sur le principe du volontariat et non d'un sondage représentatif », a expliqué devant la presse le sénateur des Alpes-Maritimes Philippe Tabarot (LR), rapporteur de la mission de contrôle sur [les ZFE](#) qui doit rendre ses conclusions mi-juin.

Le fait de disposer d'une alternative à la voiture a également une influence sur les réponses, seuls 16 % des répondants estimant avoir des solutions alternatives suffisantes.

[Article complet sur La Charente Libre](#)

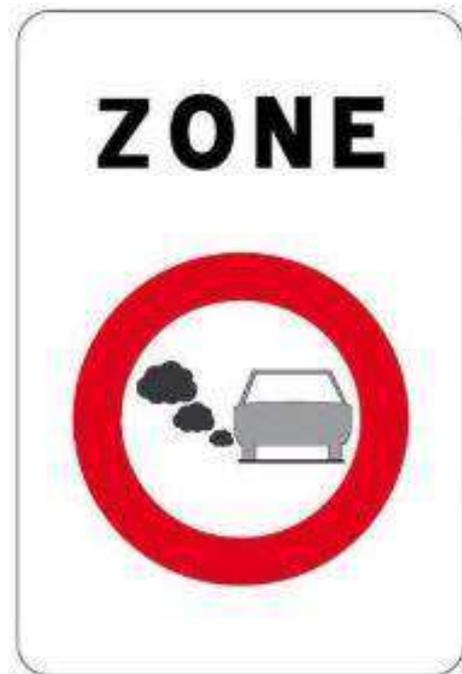


Image créée par Omondí, Wikipédia

4° PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE)



Les risques pour la santé humaine causés par les pollutions de l'environnement naturel, domestique, et professionnel sont un réel enjeu de santé publique. En région Sud, le Plan Régional Santé Environnement (PRSE), co-piloté par l'ARS, la DREAL et la Région Sud, identifie les orientations stratégiques de la région en matière de santé et d'environnement, ainsi que les actions à mener pour y répondre.

A ce stade, les trois pilotes de ce Plan, que sont l'Agence Régionale de Santé, Direction de l'Aménagement, de

l'Environnement et du Logement, et la Région, ont défini un projet de plan d'actions structuré autour de deux axes prioritaires et neuf actions.

1er axe : Partager les connaissances des effets de l'environnement sur la santé

2ème axe : Agir pour des environnements favorables à la santé dans le contexte du changement climatique

[Article sur le site de la Région SUD](#)

PESTICIDES EXTINCTEURS DE GÈNES



L'agrochimie compte vaporiser des petits bouts de code génétique sur les champs afin d'éradiquer certains ravageurs. Ces nouveaux pesticides vont accélérer l'effondrement de la biodiversité, alertent scientifiques et ONG.

Connaissez-vous la technique du « silençage génétique » pour se débarrasser des ravageurs ? Il s'agit de [pesticides à base d'ARN](#), un cousin de l'ADN qui permet d'interagir avec lui. Vaporisés sur les cultures, ils permettent d'« éteindre » de manière ciblée l'expression d'un gène indispensable à la vie des insectes dont on veut se débarrasser.

Mais, selon [une étude publiée en 2021 dans la revue RNA Biology](#), nul besoin de détenir une séquence identique à 100 % pour être touché par un pesticide à ARN. « Cet effet hors cible peut se produire dès lors que deux espèces d'insectes partagent un gène similaire à plus de 80 % », [alerte l'ONG Pollinis](#).

Or, arthropodes, coléoptères et autres auxiliaires des cultures disposent de génomes relativement similaires. Ainsi, dans [une vidéo](#) diffusée début mai, Pollinis révèle que le gène codant pour l'actine — une protéine essentielle à la vie et justement ciblée par le pesticide — chez le doryphore correspond à 84 % à celui qui code pour la même protéine chez le bourdon domestique.

[Article sur Reporterre](#)